

■ **Louis Ruchti**, à Engollon, CH-645-1004104-9, achat, construction, transformation et vente d'immeubles; commerce de bétail. (FOSC du 15.06.1971, p. 1473). L'inscription est radiée d'office, conformément à l'article 68 al. 1 ORC, ensuite du décès du titulaire et cessation de l'exploitation.
Journal no 2262 du 04.08.2005
(02968514 / CH-645.1.004.104-9)